

Réseau de Santé AGEKANONIX – Handicaps et Dépendances



Structure juridique porteuse

Association « Réseau AGEKANONIX – Handicaps et Dépendances »

Adresse locaux de la coordination du Réseau de santé :

194 Boulevard Gallieni, 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE

Nom et coordonnées de la personne à contacter

Dr Thierry MAZARS, Président, @yahoo.fr

Galatée COSSET-DESPLANQUES, Directrice administrative, .agk@orange.fr

Secrétariat : 01 47 98 76 44, .agekanonix@orange.fr ; .agekanonix.org

Zone d'intervention géographique

Clichy, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne (92)

Thématique (s)

Handicaps et Gérontologie

Actions principales

Pour les professionnels de santé :

- ① Accès à la permanence téléphonique : informations, conseils et suivi des situations des patients
- ② Recours à un avis et expertise de professionnels spécialisés en gériatrie et/ou sur les handicaps
- ③ Coordination de la prise en charge et évaluations complémentaires menées à domicile
- ④ Amélioration des pratiques professionnelles
- ⑤ Orientation de leurs patients vers le service ou la structure adéquat
- ⑥ Soutien face au refus d'aide ou de soins
- ⑦ Soutien de l'entourage du patient par un dispositif d'aide aux aidants
 - ***L'engagement dans le travail de coordination du Réseau de santé est indemnisé pour les professionnels libéraux et salariés (contractualisation par signature de convention)***

Pour les patients :

- ① Evaluation médico-psycho-sociale de leurs besoins et coordination de leur prise en charge
- ② Accompagnement dans l'élaboration et la mise en place d'un Plan Personnalisé de Santé
- ③ Informations et conseils (accès aux soins, ouverture de droits, structures et services, etc.)
- ④ Soutien psychologique à domicile proposé par des psychologues libéraux adhérents
- ⑤ Conseil et aide à la mise en place d'aides techniques ou d'aménagement du domicile
- ⑥ Accompagnement de leur entourage au travers d'actions d'information et de soutien des aidants

Pour leurs « aidants » :

- ① Conseils et informations lors de la permanence d'accueil – sur rendez-vous uniquement
- ② Possibilité de soutien psychologique individuel
- ③ Participation proposée aux Cafés des aidants de Gennevilliers et Colombes
- ④ Diffusion de la *Lettre des Familles*
- ⑤ Organisation d'une journée d'information et d'échanges : *Journée des aidants familiaux*

Pour les établissements de santé :

- Coordination ville-Hôpital et décroisement
- Accompagnement lors de la sortie d'hospitalisation
- Prévention des hospitalisations en urgence, hospitalisation programmé
- Liaison avec le médecin traitant et professionnels libéraux par l'organisation de Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) en ville et dans les établissements, y compris médico-sociaux.
- Lien avec les Réseaux d'autres thématiques accès aux soins, oncologie et soins palliatifs, SLA IDF, etc.

Critères d'inclusion / population cible

Situation critique de maintien à domicile d'une personne, quel que soit son âge, en situation de perte d'autonomie physique, psychique et/ou cognitive du fait d'une pathologie chronique invalidante.

Partenaires principaux

Médecins traitants, professionnels libéraux (infirmières et infirmiers), CLICs et coordination gérontologique, SSIAD et HAD, Hôpitaux publics et privés (SAU, SSR, Gériatrie aigue, Moyens et Longs séjours, psychiatrie), services sociaux (CCAS et CVS), Equipe APA, MDPH, bailleurs, EHPAD, prestataires d'aide à domicile, associations représentant les usagers, etc.

